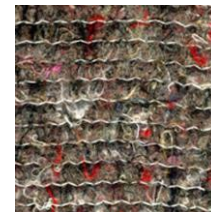


## MASTER 2

# SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT (MILIEUX URBAINS ET INDUSTRIELS)

## PARCOURS ECO- CONSTRUCTION

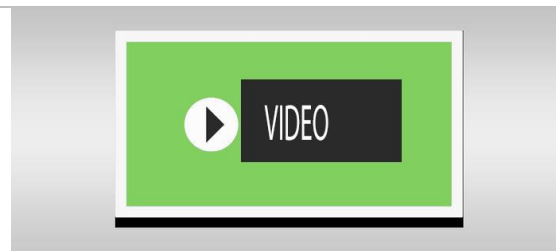
En Apprentissage



**Votre contact :**

Chargée de Mission  
au CFA AFI24  
**Claire FOU COURT**

Tél : 06 83 88 99 83  
c.foucourt@afi24.org



### ▷ Objectifs pédagogiques

La formation est destinée à former des spécialistes de l'éco-construction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'éco-quartier (zones résidentielles, zones d'activités). La construction sera considérée comme un élément de l'environnement dans lequel elle doit s'intégrer afin de lui nuire le moins possible et de participer à son fonctionnement harmonieux, se rapprochant le plus possible de celui d'un écosystème.

### ▷ Métiers actuels et futurs visés

- Assistant à maîtrise d'ouvrage environnementale
- Chargé de projet en éco-construction
- Chargé d'étude en environnement, d'études thermiques et CVC
- Conseiller en environnement

Remarque : le parcours éco-construction doit être complété par une autre formation complémentaire (architecture, génie civil, ...) pour pouvoir exercer en tant que maître d'œuvre technique ou occuper un autre poste similaire nécessitant des connaissances techniques approfondies dans le bâtiment.

### ▷ Public concerné

Titulaires d'un Master 1 scientifique (de préférence en Génie Civil ou Sciences de l'Environnement), mais aussi architectes, urbanistes, économistes, gestionnaires de patrimoine immobilier, ...

### ▷ Admission

Les candidats sont admis sur dossier et entretien. La sélection prend en compte la qualité du dossier universitaire des candidats ainsi que leur capacité et leur motivation à s'insérer dans une entreprise. Les démarches pour trouver un contrat d'apprentissage doivent être engagées avant l'entretien.

### ▷ Enseignements

450 h d'enseignements académiques (dont travaux dirigés et projets tuteurés) complétés par des séminaires, des visites de sites (en construction ou en fonction), participation à des salons. Plus de deux tiers de ces enseignements sont assurés par des professionnels.

### ▷ Alternance

Cette formation n'est ouverte qu'en alternance (Apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les candidats recherchent une entreprise d'accueil avec le soutien de la formation et du CFA (liste d'offres d'apprentissage en cours, annuaire d'entreprises, conseil et suivi personnalisé) s'ils ne l'ont pas encore trouvée. Il est indispensable d'avoir déjà des contacts en entreprise au moment de l'entretien d'admission. Le contrat doit être signé le jour de la rentrée.

L'**alternance** se fait sur un rythme de 2 semaines en entreprise / 2 semaines en formation sur la période de septembre à avril et s'achève par au moins 4,5 mois en entreprise.

Un contact privilégié avec la formation est assuré par le tuteur académique durant toute la période en entreprise.

## PROGRAMME

### ▷ Enseignements académiques

#### • tronc commun

Economie circulaire et positive, ACV	30h
Projet RSE commun aux 3 parcours	50h
Droit de l'environnement	20h
CAO/DAO ou Normes environnementales	25h
Anglais	20h

#### • partie spécifique « Eco-construction »

Projet professionnel tuteuré	20h
Eco-construction au travers d'un projet	25h
Energies, thermique du Bâtiment, CVC	61h
Acoustique et Eco-matériaux	51h
Droit de l'urbanisme et économie de la construction	42h
Gestion de la construction	58h
Ecologie, biodiversité et aménagement (gestion des eaux)	18h
De l'éco-construction à l'éco-quartier	30h

**TOTAL** **450h**

### ▷ Projet professionnel tuteuré (20h + travail personnel)

Il est l'occasion pour les étudiants de travailler en groupe, en contact direct avec des professionnels et de se voir confier une mission concrète, avec des objectifs à atteindre, un cahier des charges et un délai à respecter. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale devant un jury constitué de professionnels et d'universitaires.

Un temps de travail personnel est aussi à prévoir, notamment dans le cadre des UE de projet.

### ▷ Périodes en entreprise

Dans le cadre de l'apprentissage, les étudiants passent au total 35 semaines en entreprise.

## L'ALTERNANCE

### ▷ Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail** avec une période d'essai de 45 jours consécutifs ou non en entreprise, à compter de la date de démarrage du contrat. L'apprenti a donc les mêmes droits et devoirs que tout **salarié** de l'entreprise. Le travail est accompagné par un **maître d'apprentissage** désigné par l'entreprise et répondant à des critères de qualification. Le salaire est fixé en fonction de l'année de formation et de l'âge de l'apprenti.

Durant son travail en entreprise, l'apprenti est également suivi par un **tuteur académique** avec lequel il garde un lien constant et qui vient lui rendre visite sur son lieu d'apprentissage.


## ▷ Calendrier 2024-2025 :


Nota : les étudiants devront participer au salon Passibat. 3 jours devront donc être placés en fonction des dates de ce salon, inconnues à ce jour mais en général, en avril.

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février
D 01		M 01	V 01	D 01	M 01	S 01
L 02	(S 36)	M 02	S 02	L 02	(S 49)	J 02
M 03	Rentrée	J 03	D 03	M 03	V 03	L 03 (S 6)
M 04	Intégration	V 04	L 04 (S 45)	M 04	S 04	M 04
J 05		S 05	M 05	J 05	D 05	M 05
V 06		D 06	M 06	V 06	L 06 (S 2)	J 06
S 07		L 07 (S 41)	J 07	S 07	M 07	V 07
D 08		M 08	V 08	D 08	M 08	S 08
L 09	(S 37)	M 09	S 09	L 09 (S 50)	J 09	D 09
M 10		J 10	D 10	M 10	V 10	L 10 (S 7)
M 11		V 11	L 11 (S 46)	M 11	S 11	M 11
J 12		S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
V 13		D 13	M 13	V 13	L 13 (S 3)	J 13
S 14		L 14 (S 42)	J 14	S 14	M 14	V 14
D 15		M 15	V 15	D 15	M 15	S 15
L 16	(S 38)	M 16	S 16	L 16 (S 51)	J 16	D 16
M 17		J 17	D 17	M 17	V 17	L 17 (S 8)
M 18		V 18	L 18 (S 47)	M 18	S 18	M 18
J 19		S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
V 20		D 20	M 20	V 20	L 20 (S 4)	J 20
S 21		L 21 (S 43)	J 21	S 21	M 21	V 21
D 22		M 22	V 22	D 22	M 22	S 22
L 23	(S 39)	M 23	S 23	L 23 (S 52)	J 23	D 23
M 24		J 24	D 24	M 24	V 24	L 24 (S 9)
M 25		V 25	L 25 (S 48)	M 25	S 25	M 25
J 26		S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
V 27		D 27	M 27	V 27	L 27 (S 5)	J 27
S 28		L 28 (S 44)	J 28	S 28	M 28	V 28
D 29		M 29	V 29	D 29	M 29	
L 30	(S 40)	M 30	S 30	L 30 (S 1)	J 30	
		J 31		M 31	V 31	

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
S 01		M 01	J 01	D 01	M 01	V 01	L 01 (S 36)
D 02		M 02	V 02	L 02 (S 23)	M 02	S 02	M 02
L 03	(S 10)	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03	M 03
M 04		V 04	D 04	M 04	V 04	L 04 (S 32)	J 04
M 05		S 05	L 05 (S 19)	J 05	S 05	M 05	V 05
J 06		D 06	M 06	V 06	D 06	M 06	S 06
V 07		L 07 (S 15)	M 07	S 07	L 07 (S 28)	J 07	D 07
S 08		M 08	J 08	D 08	M 08	V 08	L 08 (S 37)
D 09		M 09	V 09	L 09 (S 24)	M 09	S 09	M 09
L 10	(S 11)	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
M 11		V 11	D 11	M 11	V 11	L 11 (S 33)	J 11
M 12		S 12	L 12 (S 20)	J 12	S 12	M 12	V 12
J 13		D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13
V 14		L 14 (S 16)	M 14	S 14	L 14 (S 29)	J 14	D 14
S 15		M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15 (S 38)
D 16		M 16	V 16	L 16 (S 25)	M 16	S 16	M 16
L 17	(S 12)	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
M 18		V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 (S 34)	J 18
M 19		S 19	L 19 (S 21)	J 19	S 19	M 19	V 19
J 20		D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20
V 21		L 21 (S 17)	M 21	S 21	L 21 (S 30)	J 21	D 21
S 22		M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22 (S 39)
D 23		M 23	V 23	L 23 (S 26)	M 23	S 23	M 23
L 24	(S 13)	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
M 25		V 25	D 25	M 25	V 25	L 25 (S 35)	J 25
M 26		S 26	L 26 (S 22)	J 26	S 26	M 26	V 26
J 27		D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27
V 28		L 28 (S 18)	M 28	S 28	L 28 (S 31)	J 28	D 28
S 29		M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29 (S 40)
D 30		M 30	V 30	L 30 (S 27)	M 30	S 30	M 30
L 31	(S 14)		S 31		J 31	D 31	

 Férié

 En Entreprise

 Centre de Formation CY Cergy Paris Université

## Pour candidater :

Vous devez déposer une candidature sur le site de l'AFI24 :

<https://www.afi24.org/produit/2eme-annee-master-stp-environnement-parcours-eco-construction/>

Sessions d'admission : de février à fin juin. Possibilité d'admission complémentaire en septembre en fonction des désistements.